

BULLETIN MUNICIPAL MAI 2015

Le mot du Maire

Chers amis commerçants, chers amis viverolois, chers amis résidents et chers amis en vacances,

Que s'est-il passé à Viverols en ce début du mois de Mai ? Une pétition de commerçants de Viverols demande à la mairie de ne pas autoriser le poissonnier à réaliser des plats préparés les jours de marché et encore moins les autres jours ! Il devrait se contenter de vendre du poisson, afin de ne pas compromettre les ventes des commerces de bouche installés à Viverols ! Cette pétition m'a été remise en main propre par M. Paolini du Bourricot gris quelques jours après une intervention verbale agressive dans mon bureau. Remettons les problèmes (s'ils existent !) dans leur contexte. Le poissonnier-traiteur vient au marché 2 fois par mois depuis le printemps : il vend des poissons, des coquillages et des plats cuisinés à partir de poissons. Tout le monde (commerçants compris) avait l'air de s'en réjouir. Il a proposé à l'automne de venir une fois par semaine car la demande de la clientèle était forte. Cela a été discuté en conseil municipal (délibération de septembre 2014) et a été accepté car les commerçants étaient d'accord. Actuellement, pour les mois d'été et encore une fois sur la demande de sa nombreuse clientèle, il propose de venir chaque semaine le vendredi pendant toute la période estivale. Catastrophe !!! Avant que nous n'ayons eu le temps d'en discuter en conseil municipal, une tempête s'est levée : son intervention tous les vendredis en plus de sa venue au marché, poserait des problèmes de concurrence mal acceptée par certains, pouvant remettre en question leur chiffre d'affaire ! Concurrence ? Mais ne faut-il pas se réjouir qu'elle existe déjà dans tous les magasins, le pain au Vival, les saucissons à la boulangerie, l'épicerie et le fromage chez Marie-Louise, au Vival et à la boulangerie, des cadeaux chez Caroline et à la quincaillerie, deux restaurants... . Il faut souhaiter que cela continue car cela montre la dynamique de notre village (quand on le compare aux autres villages de la Vallée de l'Ance !) et surtout les choix et les souhaits des clients doivent rester au centre de la problématique commerciale (ne dit-on pas que le client est roi) et impose aux commerçants de rester vigilants sur la qualité ? Alors pourquoi cette levée de boucliers ? Parce que le poissonnier n'est pas installé au village ou ne paye pas de patente ? Mais, après vérification, il exerce le métier de marchand ambulant et paye ce qu'il a légalement à payer ; Parce qu'il travaille bien, en préparant ses plats frais devant tout le monde ? Personne ne remet en question la qualité des produits proposés par ceux qui nous offrent notre nourriture de tous les jours ; Parce qu'il fait des jaloux devant la file d'attente qui s'étire face à son camion ? Mais, à ceux qui s'en chagrinent, de faire ce qu'il faut pour se faire connaître et reconnaître ! ; Parce qu'il fait baisser le chiffre d'affaire de l'un ou de l'autre ? Cela reste à démontrer : en attirant du monde, il augmente très vraisemblablement la fréquentation des autres commerces ; enfin, comme je l'ai entendu, parce que cela répond à la « solidarité envers un commerçant du village » ? Mais c'est la mort de notre village qu'on nous propose si nous restons entre nous sans renouveau ni émulation. Ce n'est en tout cas pas par « solidarité avec la municipalité » qui fait tout son possible pour innover, créer et faire parler de Viverols. Nous avons l'impression de commencer à réussir ! Afin de ne pas prendre seul et en accord avec le Conseil Municipal, la responsabilité de lui dire de continuer ce qu'il fait si bien ou non, je souhaite que tous s'expriment et me fassent savoir par le biais

de la boîte à idées leur position. Si j'ai le sentiment, et j'engage là ma parole, que la majorité d'entre vous souhaite que le poissonnier ne vienne que le mardi de marché et les vendredis pour vendre seulement du poisson, je lui ferai connaître cette position. Libre à lui de continuer à venir dans l'avenir. Sinon, et c'est ma position personnelle, nous continuerons à l'accueillir tous les vendredis et les mardis du marché pour nous proposer ces plats qui sentent si bon l'iode indispensable dans nos campagnes.

Informations diverses

- Cette année encore, nous avons inscrit notre village au concours des villages fleuris. Dans l'année, nous avons fait visiter Viverols aux élèves du lycée agricole de Marmilhat qui nous ont conseillé de nombreuses plantes vivaces et arbustes pour le fleurissement de notre village dans leur rapport de fin d'année. Nous allons bien sûr, suivre petit à petit leurs conseils mais je compte surtout sur la population toute entière pour fleurir balcons et fenêtres. Il faudrait qu'aucune façade de maison ne soit oubliée depuis le bas du village jusqu'aux maisons neuves et dans les hameaux. Je compte aussi sur la « brigade verte » pour entretenir tous les bacs du village ainsi que les massifs d'entrée et de sortie. Merci

- Comme l'année dernière, une « fête des voisins » sera programmée à la salle des fêtes à partir de 19H 30 le samedi 6 juin. Venez nombreux et apportez de quoi manger et boire tous ensemble.

Les Vacances de Pâques : un peu d'histoire !

Ne soyez pas étonnés si l'on vous parle de Pâques en Mai : d'abord les vacances scolaires n'ont-elles pas largement débordé en Mai ? Mais surtout les nouvelles urgentes d'Avril nous ont contraints à retarder cet intéressant article sur l'histoire de Pâques



Pâques ne passe pas inaperçu à Viverols. Le pays, autrefois patrie de fondeurs de cloches, voit comme ailleurs disparaître pour l'occasion celles de son clocher durant quelques jours (on n'en entend plus le son). Tôt le matin, selon une tradition virile bien établie ici, les hommes dégustent les tripes en toute convivialité. Cette année une chasse au chocolat organisée le 14 avril pour nos chers petits a remporté un vif succès. Les enfants ont découvert émerveillés, abondance de chocolats dispersés dans une nature généreuse et autres recoins des ruelles.

On peut s'interroger sur l'origine de ces pratiques. D'où nous viennent donc ces cloches et ces oeufs ? Quelqu'un m'a répondu « De chez Tournebize ! ». Mais au-delà, on peut tout de même se demander si l'œuf est dans la poule ou la poule dans l'œuf, et même se poser franchement la question : le lapin en chocolat ne cache-t-il pas la forêt ? Nous allons tenter ici d'y voir plus clair.

Pour mieux comprendre l'œuf de Pâques sans attendre la Trinité...

Les mots « Pâque » ou « Pâques » viennent du latin chrétien *pascha* qui signifie « la Pâque juive », la *Pessa'h*. On a coutume de distinguer la Pâque originelle juive et la fête chrétienne de Pâques.

- **La Pâque juive.** *Pessa'h* était à l'origine une fête pastorale. On sacrifiait un agneau, on prenait son sang pour oindre le pourtour des portes d'entrée de la tente. C'était un rite pour détourner les mauvais esprits et protéger la famille. Le mot *pâque* désignait aussi l'agneau pascal sacrifié. Puis ces fêtes ont été associées à l'exode du peuple hébreu. Dans la Torah, Dieu annonce le dixième fléau qui allait frapper les Égyptiens. Le sang autour des portes devient le signe permettant d'épargner les maisons des Hébreux. C'est la traversée de la mer Rouge qui sépare le pays de la servitude de la terre promise. C'est le passage de l'esclavage à la liberté. La Pâque est donc devenue la célébration de la libération du peuple hébreu
- **Les Pâques chrétiennes.** Les Pâques, au pluriel, désigne la fête chrétienne. Elle commémore la résurrection de Jésus-Christ énoncée par la Bible, deux jours après sa passion, c'est-à-dire « le troisième jour ». Selon les Évangiles, c'est autour de l'an 30, durant la préparation de la *Pessa'h* qu'eut lieu la crucifixion du Christ. À cette époque, nombreux étaient les juifs qui allaient célébrer Pâque en pèlerinage à Jérusalem. Ils sacrifiaient l'agneau au temple. Dans la nuit précédant le dimanche de Pâques, on procède chez les Catholiques à l'allumage du feu nouveau, le cierge pascal, à la bénédiction des fonts baptismaux, à la lecture des prophéties. Normalement, Pâques est le jour de l'année que choisissent les fidèles qui ne vont à la messe qu'une fois par an pour communier (d'où l'expression « faire ses Pâques »). Lorsque le jour est levé, on célèbre la messe de la Résurrection. Le Christ a vaincu pour les mortels le péché, le démon et la mort même. Jésus-Christ s'est donc fait l'Agneau de Dieu.

Pour Chrétiens et Juifs, Pâques est un message d'espérance.

Cloches, œufs, poules, lapins, poissons, en chocolat... D'où cela nous vient-il ?

En France, mais aussi en Belgique et en Italie, les cloches sont rendues silencieuses en signe de deuil, lors du Jeudi Saint, pour éviter qu'elles ne sonnent pendant les deux jours suivants. La tradition populaire fait dire aux enfants qu'elles sont parties à Rome (et certains y croient). A leur retour, le jour de Pâques, elles ramènent les œufs qu'elles sèment sur leur passage.

Pour les Anglo-saxons les œufs de Pâques sont apportés par le lapin ou le lièvre de Pâques. Américains, Anglais, guettent le lapin blanc, l'*Easter Bunny*. En Allemagne c'est l'*Osterhase*, qui apportera des lapins en chocolat et des sucreries dans un panier tressé. En Autriche, en Suède, c'est un lièvre qui officie. Le lièvre depuis des temps anciens est symbole de

fécondité. En Suisse, c'est un coucou qui apporte les œufs. Au Tyrol où on aime faire simple, c'est une poule qui officie ce qui paraît plus normal.

L'Eglise avait instauré au IV^e siècle, l'interdiction de manger des œufs pendant le Carême. Les poules (sans doute agnostiques) étaient restées sourdes à cette injonction et continuaient à pondre. Les œufs pondus n'étant pas mangés, étaient alors décorés et offerts. De nos jours, la tradition d'offrir des œufs, notamment en chocolat, perdure et se développe largement. En Hongrie, en Roumanie, en République tchèque, en Slovaquie, les jeunes filles colorent les œufs durs. Elles utilisent également de la cire qu'elles mettent autour de l'œuf. Une fois l'œuf coloré, la cire enlevée crée des motifs. La pâque orthodoxe véhicule aussi une autre tradition, très populaire. Une fois les œufs coloriés ou peints, on peut choisir un œuf et le décréter comme son œuf porte-bonheur. Qui dit œuf dit poule. Œufs et poules en chocolat voisinent dans les étagères.

Plus surprenant, le poisson est là aussi rempli d'œufs en chocolat. Le poisson, dès le 1^{er} du mois est associé à avril. En 1564, une ordonnance institua le 1^{er} janvier comme début de l'année, en remplacement du 1^{er} avril. Les cadeaux suivirent mais on continua à se faire des cadeaux pour rire, qui se transformèrent en farces et plaisanteries. Le poisson, en grec *Ichthys*, est un symbole fort des premiers chrétiens qui s'en servaient comme code secret de reconnaissance. C'était un acrostiche du nom de Jésus, le nom mystique du Christ. Par ailleurs, on connaît le rôle du poisson, des pêcheurs et de l'eau, dans le Nouveau Testament.

Pâques, un passage. Le terme hébreu de Pâque, passage vers la terre promise, est traduit en anglais par *passover*. Pour les Chrétiens aussi, il y a passage de l'ancienne Alliance à la nouvelle Alliance. Pour les non-croyants de même, avec Pâques, c'est bien de passage qu'il s'agit. Passage de l'hiver au printemps, germination, montée de sève dans la végétation, ouverture de la pêche (encore le poisson !). C'est aussi la fin des rigueurs de l'hiver et la venue des douceurs capricieuses du printemps. Le carême (qui n'est plus souvent pratiqué) se termine par un gigot (encore l'agneau !). Les corps engourdis se réveillent et se réchauffent (restons prudents !). Ah, l'appel du printemps... Jardins et maisons sont en chantier. On remue la terre, on ouvre les fenêtres. C'en est fini des jours sombres et courts, les jours longs et lumineux redonnent force et espoir. Les oiseaux reviennent et le font savoir. Les enfants guettent les œufs en chocolat. La vie triomphe de la mort.

Comme Noël, Pâques se situe au moment d'une équinoxe. Le calcul de la date de Pâques est assez complexe, il est connu sous le nom de comput. Il existe des tables traditionnelles, mais aussi des algorithmes plus mathématiques pour la retrouver. La première méthode, développée par Carl Friedrich Gauss, présentait quelques erreurs. De nombreux mathématiciens ont depuis développé d'autres formules. Après le I^{er} concile de Nicée en 325, il avait été décidé que le calcul de la date de Pâques se ferait selon une règle fixe. Ainsi, « Pâques est le dimanche qui suit le 14^e jour de la Lune qui atteint cet âge le 21 mars ou immédiatement après », donc le dimanche après la première pleine lune advenant pendant ou après l'équinoxe de printemps. Pour l'église orthodoxe, le calcul est différent. Elle n'a pas reconnu la réforme du calendrier grégorien en 1582. Il y avait alors un décalage de 10 jours à cette époque, il est aujourd'hui de 13 jours. Le jour de Pâques a été fixé au dimanche 12 avril 2015 pour les orthodoxes. En 2017, les églises d'orient et d'occident (comme en 2014) célébreront Pâques le même jour, ce sera le 16 avril.

On pourrait en dire beaucoup plus autour des œufs en chocolat. D'aucuns pensent qu'après le succès des crèches à Viverols, on pourrait lancer la décoration des œufs pour Pâques. Il y a toutefois quelque chose qui « cloche ». Si Noël a sa bûche, les pâtisseries n'ont pas encore réussi à créer un gâteau aussi populaire à l'occasion de Pâques... A bon entendeur salut !

Ce texte a été écrit par un viverolois qui souhaite rester anonyme. Nous le remercions très chaleureusement